MUNICIPALITÉ DE
SAINT-VICTOR

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
287, rue Marchand
Saint-Victor (Québec)
G0M 2B0

Règlement 256-2024 concernant l'adhésion de la municipalité de Saint-Victor au régime de retraite des élus municipaux

Avis est donné par le directeur général/greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Saint-Victor, qu'un projet de règlement visant à adhérer au régime de retraite des élus municipaux, a été présenté à la séance ordinaire du conseil tenue le 6 mai 2024.

Le présent règlement aura un effet rétroactif au 1er janvier 2024.

L'adoption du règlement en titre est prévue lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Victor du 3 juin 2024 qui se tiendra à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Victor à 20h00.

Donné à Saint-Victor
Ce 9e jour du mois de mai 2024

_____
Jacques Poulin, directeur général /
secrétaire-trésorier par intérim

<u>Certificat de publication</u> (article 420)

Je soussigné, Jacques Poulin, directeur général/greffier-trésorier par intérim, affirme solennellement avoir publié le présent avis en affichant une copie ce 9e jour du mois de mai 2024 aux endroits habituels.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 9e jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-quatre.

_____
Jacques Poulin, directeur général /
secrétaire-trésorier par intérim